



**Communiqué**

**12.02.2015**

**ECHANGE DE VUES ENTRE LA MINISTRE DE L'EGALITE DES CHANCES ET LE COMITE A L'EGALITE DE LA CHAMBRE DES SALARIES**

Sur invitation de Madame Denise Steinhäuser, Présidente, Madame la ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, a eu, en date du 12 février 2015, un échange de vues avec les membres du Comité à l'égalité de la Chambre des salariés.

Les discussions ont porté sur les divers aspects de l'égalité entre femmes et hommes sur le marché du travail et plus particulièrement sur la stratégie du Gouvernement pour un meilleur équilibre des genres dans la prise de décision. Dans ce contexte, les interlocuteurs ont mené un débat très constructif sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but dont notamment les quotas légaux.

Madame Mutsch a dans ce contexte sensibilisé les syndicats représentés à la chambre des salariés à viser une bonne représentation des deux sexes sur leurs listes respectives pour les prochaines élections sociales.

Les membres du Comité à l'égalité se sont montrés très intéressés par le programme des Actions positives et par le projet du Ministère de l'Égalité des chances de mettre en place un réseau des entreprises participantes au programme et de celles intéressées à suivre l'exemple.

Le but commun partagé par tous les participants est une meilleure répartition des responsabilités entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie.

*Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances*